

messe votive est concédée « *In iis ecclesiis et oratoriis ubi feria VIa quæ prima unoquoque in mense occurrit peculiaria exercitia pietatis in honorem divini Cordis, approbante loci Ordinario, mane peragentur* »

Il suffit, pour jouir du privilège, d'un exercice de piété, tel que réunion des membres d'une confrérie du Sacré-Cœur ou de la Garde d'honneur, communion réparatrice, réunion où l'on récitera quelques prières en l'honneur du Sacré Cœur.

Dans ce cas, « *Beatissimus Pater indulsit ut hisce exercitiis addi valeat missa votiva de Sacro Corde Jesu, dummodo in illam diem non incidat aliquod festum Domini, aut duplex Iae classis, vel Feria, Octava, Vigilia ex privilegiatis* »

Donc on peut dire cette messe tous les premiers vendredis excepté s'il se rencontre ce jour-là une fête de Notre-Seigneur v. gr. la Transfiguration, les fêtes des Vendredis de Carême, ou bien un double de première classe, ou la Vigile de Noël, ou une des Octaves de Pâques, de la Pentecôte, de Noël, de l'Epiphanie, de la Fête-Dieu, ou le 2 novembre, ou le Vendredi-Saint (10 mai 1895).

On doit prendre la messe *Miserebitur*. Cette messe peut être basse, tout en jouissant des privilèges des messes votives solennelles (20 mai 1892).

On dit une seule oraison, sans aucune mémoire, pas même d'une férie du Carême, pas même du Saint Sacrement exposé (Déc. 20 mai 1890 et 3 juillet 1896). On récite le *Gloria* et le *Credo* (ibid.). Même en dehors du temps pascal, sauf de la Septuagésime à Pâques, les *Alleluia* doivent être récités à l'Introït, à l'Offertoire et à la Communion (3 juin 1892). De la Septuagésime à Pâques, Graduel *Improperium* et Trait *Egs autem*. Au temps pascal, *alleluia* et les versets *Domine Deus* et *Convertisti*. En autre temps, Graduel *O vos omnes, Alleluia* et verset *Discite a me*. — Préface de la Croix. Dernier évangile *In principio*.

On ne peut dire qu'une seule messe votive privilégiée dans chaque église.

Transférée à un autre vendredi, elle perdrait ses privilèges liturgiques.

Le Ma
un extrai
Le Père
loi nouve
seur. Mai
qui mène
lier spect
conduite
nant de vi
partiront
chée des
vieilles et
de Holste
de deux a
Les aut
avant-gar
un premie
torisation,
L'annon
tions amb
pétitionner
cal de la
aux protes
la voiture
par habitu
affirmative,
— C'est l
service. Qu
besoin de v
A l'hôtel
merait sa n
qui passait
— On po
moines, c'es
n'aurons plu